

Hypothèque caduc ?? déposé sans que l'on en soit averti, après une liquidation pour manque d'actif

Par **coeiurdeloup**, le 21/01/2019 à 16:12

Bonjour,

Suite à des difficultés nous avons été en liquidation, au 1er janvier 2018 le tribunal a prononcé une liquidation pour manque d'actif, nous avons une dette totale de 18000€ (dont 15000€ à la MSA), le mandataire nous a dit que c'était comme si les dettes étaient effacées, nous venons d'apprendre par un membre de la famille qu'il y avait une hypothèque sur des biens familiaux succession ouverte depuis 3 ans dont on a droit à 1/5 (5 héritiers et nous avons dont 1 part revenant à mon beau père décédé et donc divisé entre ces 5 enfants dont mon mari). Cela dit nous n'avons jamais reçu de courrier concernant cette hypothèque ?? et les biens ne sont pas en vente la famille souhaite les garder en indivision. Que risque t-on peut-il nous forcer à la vente ? L'hypothèque est-elle caduque ?? les dettes de l'hypothèque sont celles de la MSA, combien de temps l'hypothèque reste-t-elle impayée MSA sont de 2015, par avance merci de vos réponses cordialement

Par **fabrice58**, le 21/01/2019 à 17:10

Bonjour,

La succession est ouverte, l'attestation de propriété après décès a-t-elle été faite ? Sinon, vous ne possédez rien encore.

La durée d'une hypothèque dépend de sa nature, judiciaire ? conventionnelle ? légale ?

cdt

Par **coeiurdeloup**, le 21/01/2019 à 18:05

bonjour, non non on possede rien y a pas eu d attestation de propriété, en fait la tante de mon mari decede y a 3 ans comme elle avait pas d enfant et qu elle avait pas fait de testament une partie des bien a ete herité par ses freres et soeur, et le pere de mon mari etant un des freres de la tante et etant decede mon mari herite de la part de son pere avec ses 5 freres, la famille garde les bien en indivision les bien ne sont pas en vente et concernant la nature de l hypothec j ai aucune info, j ai recu aucun courrier ni autres informations mais vue que c est suite a une liquidation judiciaire pour manque d actif je pense que c est une hypothec legal , c est mon beau frere qui ma dit qu il y avait une hypothec de la msa (en fait il nous a appeller pour savoir si on avait des dettes) du coup on a toute la famille qui s inquiete a cause de cette hypothec cordialement